

REPUBLIQUE FRANCAISE

21640499600060	ASSAINISSEMENT SALIES DE BEARN
AGREGE AU BI	JDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE SALIES-DE-BEARN

POSTE COMPTABLE : TRÉSORERIE DU BÉARN DES GAVES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ASSAINISSEMENT SALIES DE BEARN

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
1	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Х	
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Х	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		Х
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		Х
A6 - Etat des charges transférées	X	
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		Х
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		Х
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		Х
D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

 I - L'assemblée délibérante a voté le présent bud 	get :
---	-------

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article el la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

CREDITS D'EXPLOITATION

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

DEPENSES DE LA SECTION

D'EXPLOITATION

RECETTES DE LA SECTION

D'EXPLOITATION

472 538.75

649 018.75

O T	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	176 480.00	176 480.00
E	Boboli (I)	170 400.00	170 400.00
	+	+	+
R			
E	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE		
P	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
0			
R	002 RESULTAT		
T S	D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
3	=		
		-	
	TOTAL DE LA SECTION	176 480.00	176 480.00
	D'EXPLOITATION (3)		
		INVESTISSEMENT	
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION
			RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)	DEPENSES DE LA SECTION	
0	VOTES AU TITRE DU PRESENT	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT
О Т	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION	
0	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) +	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) +	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E R E P O	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E P O R	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75
O T E R E P O R T	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 338 736.21	D'INVESTISSEMENT 472 538.75

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieuremer votés lors du même exercice.

TOTAL

472 538.75

649 018.75

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 3 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Ш
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilé					1
014	Atténuations de produits					†
65	Autres charges de gestion courante					
Total de	s dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	33 310,00		30 715,00	30 715,00	30 715,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
022	Dépenses imprévues					
Total de	s dépenses réelles d'exploitation	33 310,00	0,00	30 715,00	30 715,00	30 715,00
023	Virement à la section d'investissement (72 590,00		75 185,00	75 185,00	75 185,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	70 580,00		70 580,00	70 580,00	70 580,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total de	s dépenses d'ordre d'exploitation	143 170,00	0,00	145 765,00	145 765,00	145 765,00
TOTAL		176 480,00	0,00	176 480,00	176 480,00	176 480,00

	T
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	176 480.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	120 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total de	s recettes de gestion des services	122 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total de	s recettes réelles d'exploitation	122 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	54 480,00		54 480,00	54 480,00	54 480,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total de	s recettes d'ordre d'exploitation	54 480,00	0,00	54 480,00	54 480,00	54 480,00
TOTAL		176 480,00	0,00	176 480,00	176 480,00	176 480,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	176 480.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL											ressources		
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	91 285.00	corre	sponda	ant à	l'e	excédent	des	recet	ttes réelle	s d'	exploitation	sur	les
D'INVESTISSEMENT (1)						cploitation. aux invest				remb	oursement	du	capita
		ue ia	uelle t	21 169 11	ouve	aux IIIVESI	19961116	illo ue	ia iegie.				

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	10 270,00				
	Total des opérations d'équipement	104 436,62		187 900,00	187 900,00	187 900,00
Total des d	dépenses d'équipement	114 706,62	0,00	187 900,00	187 900,00	187 900,00
10	Dotations, fonds divers et reserves					
13	Subventions d'investissement reçues			3 366,21	3 366,21	3 366,21
16	Emprunts et dettes assimilés	80 320,00		74 980,00	74 980,00	74 980,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des d	dépenses financières	80 320,00	0,00	78 346,21	78 346,21	78 346,21
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des d	dépenses réelles d'invest.	195 026,62	0,00	266 246,21	266 246,21	266 246,21
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	54 480,00		54 480,00	54 480,00	54 480,00
041	Opérations patrimoniales	4 000,00		18 010,00	18 010,00	18 010,00
Total des	dépenses d'ordre d'invest.	58 480,00	0,00	72 490,00	72 490,00	72 490,00
TOTAL		253 506,62	0,00	338 736,21	338 736,21	338 736,21

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	133 802.54
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	472 538.75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			NVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues	109 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			126 600,00	126 600,00	126 600,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation	İ				
23	Immobilisations en cours					
Total des	recettes d'équipement	109 000,00	0,00	186 600,00	186 600,00	186 600,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 106)					
106	Réserves	100 441,25		104 153,75	104 153,75	104 153,75
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	4 000,00		18 010,00	18 010,00	18 010,00
Total des	recettes financières	104 441,25	0,00	122 163,75	122 163,75	122 163,75
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des	recettes réelles d'invest.	213 441,25	0,00	308 763,75	308 763,75	308 763,75
021	Virement de la section de fonctionnement	72 590,00		75 185,00	75 185,00	75 185,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	70 580,00		70 580,00	70 580,00	70 580,00
041	Opérations patrimoniales	4 000,00		18 010,00	18 010,00	18 010,00
Total des	recettes d'ordre d'invest.	147 170,00	0,00	163 775,00	163 775,00	163 775,00
TOTAL		360 611,25	0,00	472 538,75	472 538,75	472 538,75

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	472 538.75

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. I sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	91 285.00
LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	51 203.00

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Chapitre 60			İ
65	Autres charges de gestion courante			İ
66	Charges financières	30 715,00		30 715,00
67	Charges exceptionnelles			İ
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		70 580,00	70 580,00
71	Production stockée (ou déstockage)			İ
022	Dépenses imprévues			İ
023	Virement à la section d'investissement		75 185,00	75 185,00
Dépens	es d'exploitation - Total	30 715,00	145 765,00	176 480,00

	•
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	176 480.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues	3 366,21	54 480,00	57 846,21
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	74 980,00		74 980,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	187 900,00		187 900,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	İ		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	İ	18 010,00	18 010,00
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépen	ses d'investissement - Total	266 246,21	72 490,00	338 736,21

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	133 802.54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 538.75

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Chapitre 60			1
70	Vente de produits finis, prestations de services,	120 000,00		120 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			İ
72	Production immobilisée			İ
74	Subventions d'exploitation	2 000,00		2 000,00
75	Autres produits de gestion courante			İ
76	Produits financiers			İ
77	Produits exceptionnels		54 480,00	54 480,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			İ
79	Transferts de charges			
Recette	s d'exploitation - Total	122 000,00	54 480,00	176 480,00

	т
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	176 480.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	60 000,00		60 000,00
14	Provisions réglementées	00 000,00		00 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	126 600,00		126 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	,		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		18 010,00	18 010,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	18 010,00		18 010,00
28	Amortissements des immobilisations		70 580,00	70 580,00
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		75 185,00	75 185,00
Recette	s d'investissement - Total	204 610,00	163 775,00	368 385,00

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	104 153.75
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 538.75

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
	TION DES SERVICES 012 + 014 + 65	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	33 310,00	30 715,00	30 715,00
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	35 210,00	32 550,00	32 550,00
	CNE de l'exercice N CNE de l'exercice N-1	23 470,00 -25 370,00	21 624,00 -23 459,00	21 624,00 -23 459,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES = a + b + c +	DEPENSES REELLES · d + e + f	33 310,00	30 715,00	30 715,00
023	Virement à la section d'investissement	72 590,00	75 185,00	75 185,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	70 580,00	70 580,00	70 580,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	70 580,00	70 580,00	70 580,00
	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA 'INVESTISSEMENT	143 170,00	145 765,00	145 765,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES	S DEPENSES D'ORDRE	143 170,00	145 765,00	145 765,00
	PENSES D'EXPLOITATION ES REELLES + D'ORDRE	176 480,00	176 480,00	176 480,00
				+
		RE	STES A REALISER N-1	0.00
		D 002 RESULTAT RE	EPORTE OU ANTICIPE	+ 0.00
				=
	TC	OTAL DES DEPENSES D'EXPL	OITATION CUMULEES	176 480.00
		OTAL DES DEPENSES D'EXPL		176 480.00

Montant des ICNE de l'exercice	21 624.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-23 459.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 835.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
741	Primes d'épuration	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
	ESTION DES SERVICES + 70 + 73 + 74 + 75	122 000,00	122 000,00	122 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p			
TOTAL D = a + b +	ES RECETTES REELLES c+d	122 000,00	122 000,00	122 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	54 480,00	54 480,00	54 480,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	54 480.00	54 480.00	54 480.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec		1 11,11	,
TOTAL D	DES RECETTES D'ORDRE	54 480,00	54 480,00	54 480,00
	ECETTES D'EXPLOITATION TES REELLES + D'ORDRE	176 480,00	176 480,00	176 480,00
				+
		RE	STES A REALISER N-1	0.00
				+
		R 002 RESULTAT R	EPORTE OU ANTICIPE	0.00
				=
	TC	OTAL DES RECETTES D'EXPL	OITATION CUMULEES	176 480.00
	Détail du c	calcul des ICNE au compte 76	22	
	Montant des ICNE de l'ex	ercice	0.00	
	- Montant des ICNE de l'ex	ercice N-1	0.00	
	= Différence ICNE N - ICNE	E N-1	0.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23		10 270,00		
23 2315	Immobilisations en cours (hors opératio Installation, matériel et outillage techniques	, ,		
2313		10 270,00	24 222 22	24 222 22
	Op. Eq. n°110 STATION EPURATION MIS	18 436,62	84 800,00	84 800,00
	Op. Eq. n°122 Mise aux normes réseaux a	61 500,00	103 100,00	103 100,00
	Op. Eq. n°124 Réhabilitation réseau rue S	24 500,00		
Total des	dépenses d'équipement	114 706,62	187 900,00	187 900,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues		3 366,21	3 366,21
13111	Agence de l'eau		3 366,21	3 366,21
16	Emprunts et dettes assimilés	80 320,00	74 980,00	74 980,00
1641	Emprunts en euros	80 320,00	74 980,00	74 980,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des	dépenses financières	80 320,00	78 346,21	78 346,21
Total des dépenses d'opérations pour compte de		0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	ES DEPENSES REELLES	195 026,62	266 246,21	266 246,21
040	Opération d'ordre transfert entre section	54 480,00	54 480,00	54 480,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	54 480,00	54 480,00	54 480,00
139111	Agence de l'eau	26 400,00	26 400,00	26 400,00
139118	Autres	56,00	56,00	56,00
13913	Départements	20 034,00	20 034,00	20 034,00
13917	Budget communautaire et fonds structurels	750,00	750,00	750,00
13918	Autres	7 240,00	7 240,00	7 240,00
041	Opérations patrimoniales	4 000,00	18 010,00	18 010,00
2762	Créances sur transf.de droits à déduction d	4 000,00	18 010,00	18 010,00
TOTAL DE	ES DEPENSES D'ORDRE	58 480,00	72 490,00	72 490,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		253 506,62	338 736,21	338 736,21
				+
	RESTES A REALISER N-1			0.00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			EPORTE OU ANTICIPE	133 802.54
	TOTA	AL DES DEPENSES D'INVESTIS	SSEMENT CUMULEES	= 472 538.75
	1017	INTEGRAL		7, 2 000.70

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote	
13	Subventions d'investissement reçues	109 000,00	60 000,00	60 000,00	
13111	Agence de l'eau	109 000,00	37 500,00	37 500,00	
1313	Départements		22 500,00	22 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)		126 600,00	126 600,00	
1641	Emprunts en euros		126 600,00	126 600,00	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des re	cettes d'équipement	109 000,00	186 600,00	186 600,00	
10	Dotations, fonds divers et reserves	100 441,25	104 153,75	104 153,75	
1068	Autres réserves	100 441,25	104 153,75	104 153,75	
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré				
26	Participations et créances ratt. à des pa				
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	18 010,00	18 010,00	
2762	Créances sur transf.de droits à déduction d	4 000,00	18 010,00	18 010,00	
Total des recettes financières		104 441,25	122 163,75	122 163,75	
Total des re	cettes d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES	RECETTES REELLES	213 441,25	308 763,75	308 763,75	
021	Virement de la section de fonctionnemen	72 590,00	75 185,00	75 185,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	70 580,00	70 580,00	70 580,00	
281351	Bâtiments d'exploitation	3 540,00	3 540,00	3 540,00	
281532	Réseaux d'assainissement	67 040,00	67 040,00	67 040,00	
	PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA EXPLOITATION	143 170,00	145 765,00	145 765,00	
041	Opérations patrimoniales	4 000,00	18 010,00	18 010,00	
2315	Installation, matériel et outillage techniques	4 000,00	18 010,00	18 010,00	
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE	147 170,00	163 775,00	163 775,00	
	ETTES D'INVESTISSEMENT S REELLES + D'ORDRE	360 611,25	472 538,75	472 538,75	
				+ 0.00	
	RESTES A REALISER N-1				
	R 001 SOL	LDE D'EXECUTION POSITIF RE	EPORTE OU ANTICIPE	+ 0.00	
				=	
	TOTA	AL DES RECETTES D'INVESTIS	SSEMENT CUMULEES	472 538.75	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110 LIBELLE: STATION EPURATION MISE AUX NOR

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2021	Restes à réaliser 2020 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		145 257,52	a 0,00	84 800,00	b 84 800,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	
2031	Frais d'études			4 800,00	4 800,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	145 257,52	0,00	80 000,00	80 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
	Autres (2315)	145 257,52				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2020	Recettes de l'exercice
TOTAL RE	ECETTES AFFECTEES	С 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-84 800.00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE: Mise aux normes réseaux assainissement

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2021	Restes à réaliser 2020 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSE	ES	2 361 397,69	a 0,00	103 100,00	b 103 100,00	
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
2031	Frais d'études			75 000,00	75 000,00	
	Autres (2033)	720,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 360 677,69	0,00	28 100,00	28 100,00	
2315	Installation, matériel et outillage technique Autres (2313)	2 337 626,44 23 051,25	· ·	28 100,00	28 100,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2020	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		TAL RECETTES AFFECTEES C 0,00		
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	60 000,00	
13111 1313	Agence de l'eau Départements		37 500,00 22 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-43 100.00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la	THE SE TRESS.	, ,	Montant des remb	oursements 2020	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2020	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/2021
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant					•	
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR: INTB8900071C du 22/02/1989;

⁽²⁾ Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

					ints et dettes à l'or									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo rtisse ment (7)	Possi bilité de rembour sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)		•												
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de créd	it (Total)	-	•		1 552 449.02									
1641 Emprunts en euros					1 552 449.02									
50105152 01 A001	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/03/2002	152 449.02	F		6.30	6.30	EUR	А	Р	N	A-1
MIN276727EUR	FCT HAV FILO 2	28/12/2012		01/01/2014	650 000.00	F	EONIA	4.09	4.09	EUR	Α	С	N	A-1
MON507287EUR	LA BANQUE POSTALE	11/03/2016		01/07/2016	750 000.00	F		2.05	2.05	EUR	Т	С	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		•												
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions pa	artic. (Total)	•												
1678 Autres emprunts & dettes assortis de cond. pa	rt.													
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)	168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
1687 Autres dettes														
TOTAL GENERAL					1 552 449.02									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

						Empr	unts et dette	s au 01/01/2021				
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée		Taux d'int	érêt	Ar	nuité de l'exercic	е	ICNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver ture ? O/N (10)	couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	restant dû au 01/01/2021	rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 074 856.94					74 978.12	32 549.38		21 622.64
1641 Emprunts en euros				1 074 856.94					74 978.12	32 549.38		21 622.64
50105152 01 A001	N			33 190.25	2.98	F		6.30	10 394.79	2 090.99		1 192.77
MIN276727EUR	N			460 416.69	16.99	F	EONIA	4.09	27 083.33	18 831.04		17 674.11
MON507287EUR	N			581 250.00	15.49	F		2.05	37 500.00	11 627.35		2 755.76
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
1678 Autres emprunts & dettes assortis de cond. part.												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1687 Autres dettes												
TOTAL GENERAL				1 074 856.94					74 978.12	32 549.38		21 622.64

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL ()														
TOTAL ()														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents (1) Indices zone euro Structures			(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange	Nb produits	3					
de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	% de l'encours	100.00 %	%	%	%	%	%
variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 074 856.94					
	Nb prod.						
(B) Barrière simple.	% enc.	%	%	%	%	%	%
Pas d'effet de levier	Mtt €						
	Nb prod.						
(C) Option d'échange (swaption)	% enc.	%	%	%	%	%	%
(Swaption)	Mtt €						
(D) Multiplicateur	Nb prod.						
jusqu'à 3; multiplicateur	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu'à 5 capé	Mtt €						
	Nb prod.						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu a 5	Mtt €						
	Nb prod.						
(F) Autres types de	% enc.	%	%	%	%	%	%
structures	Mtt €						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt	couvert						t de couvertu	re				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de cou- verture (3)	Nature de la cou- ver- ture (chan- ge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date Date de de début fin du du		Montant des commis- sions diverses	Primes év Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
- (4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)										
Instruments de	Effet de l'instrument de couverture									
couverture (Pour chaque ligne,	Référence de	Tau	ıx payé	Taux	reçu (7)	Charges et prod depuis l'origin		Catégorie d	d'emprunt (8)	
indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du		
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immob	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500.00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	g			
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments	20		
Linéaire	Agencements et aménagements de terrains	30		
Linéaire	Appareils de laboratoires	10		
Linéaire	Bâtiments durables	50		
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10		
Linéaire	Biens de faible valeur	1 1		
Linéaire	Engins de travaux publics, véhicules	6		
Linéaire	Frais d'études de recherche et de développement	5		
Linéaire	Frais d'insertion	5		
Linéaire	Installations de voirie	20		
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	20		
Linéaire	Logiciels	2		
Linéaire	Matériel de bureau (sauf informatique), outillage	10		
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	5		
Linéaire	Organes de régulation	8		
Linéaire	Pompes, postes relevage, appareils, installations	10		
Linéaire	Réseaux d'assainissement	30		
Linéaire	Sattion d'épuration - ouvrages courants	10		
Linéaire	Station d'épuration - ouvrages lourds	20		

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2021
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS						
Prov. reglementées et amort. dérogataires				•		
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPI	RECIATIONS SEMI-	BUDGETAIRES				
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	129 460,00	129 460,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	74 980,00	74 980,00
1641	Emprunts en euros	74 980,00	74 980,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	54 480,00	54 480,00
139111	Agence de l'eau	26 400,00	26 400,00
139118	Autres	56,00	56,00
13913	Départements	20 034,00	20 034,00
13917	Budget communautaire et fonds structurels	750,00	750,00
13918	Autres	7 240,00	7 240,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	129 460.00		133 802.54	263 262.54

⁽¹⁾ Détailller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte adminsitratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a+b	163 775,00	III 163 775,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	18 010,00	18 010,00
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de TVA	18 010,00	18 010,00
Ressource	es propres internes (b)(2)	145 765,00	145 765,00
281351	Bâtiments d'exploitation	3 540,00	3 540,00
281532	Réseaux d'assainissement	67 040,00	67 040,00
021	Virement de la section d'exploitation	75 185,00	75 185,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	163 775.00			104 153.75	267 928.75

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	П	263 262.54
Ressources propres disponibles	IV	267 928.75
Solde	V = IV - II (6)	4 666.21

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽²⁾ Credits de l'exercice votes fois de la searce.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte adminsitratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
014	Atténuations de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	30 715.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 550.00
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	30 715.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 580.00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	70 580.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	75 185.00
	Total des dépenses d'ordre	145 765.00
	D 002	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	176 480.00

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

	RECETTES		
Article	Libellé	Montant	
013	Atténuations de charges		
70	Vente de produits finis, prestations de services,	120 000.00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	120 000.00	
74	Subventions d'exploitation	2 000.00	
741	Primes d'épuration	2 000.00	
75	Autres produits de gestion courante		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions		
	Total des recettes réelles	122 000.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 480.00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	54 480.00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		
	Total des recettes d'ordre	54 480.00	
-	R 002		
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	176 480.00	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	
23	Immobilisations en cours (hors op.)	
Op. Eq. n	°110 STATION EPURATION MISE AUX NOR	84 800.00
Op. Eq. n	°122 Mise aux normes réseaux assainissement	103 100.00
10	Dotations, fonds divers et reserves	
13	Subventions d'investissement reçues	3 366.21
13111	Agence de l'eau	3 366.21
16	Emprunts et dettes assimilés	74 980.00
1641	Emprunts en euros	74 980.00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	266 246.21
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 480.00
139111	Agence de l'eau	26 400.00
139118	Autres	56.00
13913	Départements	20 034.00
13917	Budget communautaire et fonds structurels	750.00
13918	Autres	7 240.00
041	Opérations patrimoniales	18 010.00
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de TVA	18 010.00
	Total des dépenses d'ordre	72 490.00
	D 001	133 802.54
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	472 538.75

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement reçues	60 000.00
13111	Agence de l'eau	37 500.00
1313	Départements	22 500.00
16	Emprunts et dettes assimilés	126 600.00
1641	Emprunts en euros	126 600.00
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers et reserves	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
106	Réserves	104 153.75
1068	Autres réserves	104 153.75
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	18 010.00
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de TVA	18 010.00
	Total des recettes réelles	308 763.75
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 580.00
281351	Bâtiments d'exploitation	3 540.00
281532	Réseaux d'assainissement	67 040.00
041	Opérations patrimoniales	18 010.00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	18 010.00
021	Virement de la section de fonctionnement	75 185.00
	Total des recettes d'ordre	163 775.00
	R 001	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	472 538.75

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : Date de déli				e de délibération	ération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2021 (2)	Restes à réaliser 2020 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
	DEPENSES (a)					
NEANT						
	RECETTES (b)					
NEANT						

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		profil d'amortissement de		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021
	Année	Profil					
	NEANT						
	NEANT						
	NEANT						
	NEANT						
	NEANT						
Totaux généraux	Totaux généraux						

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	des Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou Catégorie devises d'emprunt pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice			
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7) mc	modifier l'emprunt	en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
							-				

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des rempboursements A: annuelle, M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X: autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 107 527.50
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 107 527.50
Recettes réelles de fonctionnement	122 000.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3) 100 88.14
--

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice		Montant de la			Montant des redevances restant à courir					
d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	2022	2023	2024	2025	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
NEANT							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)		•				
	NEANT						
	Total		•				

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT): L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2021" correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à rec	cevoir)					
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises		•				
	NEANT						
	Total		•				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)	
NEANT							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)		
NEANT								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 ianvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Autres NEANT				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						